

## 12- CARRELAGE

# Renseignements et règlements spécifiques 2025



## 1. Renseignement sur l'épreuve

### 1.1 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des compétiteurs à exécuter certaines tâches en carrelage en toute sécurité, et selon les normes reconnues.

### 1.2 Durée de l'épreuve

Douze (12) heures sur 2 jours

### 1.3 Tâches à effectuer durant l'épreuve

- Prise de mesure
- Choix des bons produits de poses
- Installation du plancher de douche
- Installation du mur de douche
- Faire les joints du mur et plancher
- Installation de tuile sur un muret

### 1.4 Étapes entourant la compétition :

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Arrivée et inscription	Arrivée	Arrivée
	Instruction et dépôt des appareils (cellulaire)	Instruction et dépôt des appareils (cellulaire)
	Tirage et distribution de l'épreuve	Compétition
	Compétition	Dîner
	Dîner	Compétition
	Compétition	Fin de la 2 <sup>e</sup> journée
	Fin de la 1 <sup>re</sup> journée	Remise des documents à l'expert
Cérémonie d'ouverture	Remise des documents à l'expert	Remise des appareils (cellulaire)
Mot de bienvenue et instruction	Remise des appareils (cellulaire)	Ménage collectif
Tirage des postes de travail		Réunion des entraîneurs, comptes rendus et discussions
Sortie des entraîneurs et accompagnateurs		Correction par les juges
Installation des coffres et vérification des matériaux par les compétiteurs		Dépôt des résultats à Compétences Québec

## 2. Règlement spécifique

### 2.1 Communication

Toute communication verbale ou non verbale entre les compétiteurs et l'assistance, lors du déroulement de la compétition et lors du dîner, pourra être perçue comme une demande d'aide et mènera à une disqualification.

**À cet effet, les juges de santé et sécurité dîneront avec les compétiteurs. Les entraîneurs prendront soin de dîner à distance de ceux-ci.**

Pour obtenir des renseignements ou des directives, le compétiteur s'adresse **aux juges de santé et de sécurité, au chef d'atelier ou à l'expert seulement.**

### 2.2 Accès au site

À la suite du tirage des postes de travail, seuls les compétiteurs, les juges, le chef d'atelier, l'expert et les personnes mandatés par Compétences Québec auront accès au site, et ce, jusqu'à la fin de l'épreuve.

### 2.3 Gestion de l'espace et des matériaux

Les postes de travail seront tirés au sort la veille du début de l'épreuve. Vous devez n'occuper que l'aire de travail qui vous est assignée. Lors du tirage des postes de travail, il sera possible pour le compétiteur de vérifier ses matériaux et d'échanger les pièces jugées inadéquates si l'expert le juge à propos.

### 2.4 Appareils électriques

Seront remis à l'expert ou le chef d'atelier avant chaque journée de compétition :

- Téléphone cellulaire
- iPod ou lecteur Mp3
- Portable personnel
- Tout autre document non autorisé pour la compétition.

Les appareils seront rendus au compétiteur après chaque jour de la compétition.

### 2.5 Outillage

Les entraîneurs et les compétiteurs doivent prendre connaissance de la liste décrite dans la description de concours 2025.

### 2.6 Fin de l'épreuve

- Le compétiteur doit informer l'expert ou le chef d'atelier lorsqu'il termine l'épreuve.
- Le compétiteur quitte son poste de travail dès qu'il a terminé l'épreuve après avoir remis ses documents au chef d'atelier ou à l'expert.
- Le compétiteur doit rester sur les lieux de la compétition jusqu'à ce que l'expert annonce la fin de la compétition.
- Le compétiteur doit faire son ménage suite à la compétition.

## **2.7 Notation**

3. Les entraîneurs et les compétiteurs doivent prendre connaissance des aspects de la notation indiqués dans la description de concours 2025.

## **3.1 Comportement**

Les organisateurs seront dans l'obligation d'exclure ou de disqualifier tout compétiteur qui enfreint les règles de la compétition :

- Attitude ou comportement inadéquat
- Écart de langage
- Agressivité
- Non-respect du matériel ou des personnes
- Tricherie